



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 23993

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interpelle M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conséquences dramatiques de la canicule qui s'est traduite notamment par un taux de mortalité plus élevé en région Picardie. Du 1er au 13 août, à Amiens, 139 décès, + 128 % qu'en 2002, Soissons, + 256 %. C'est un bilan accablant. Il montre l'imprévoyance du Gouvernement qui n'a pris des mesures d'urgence que douze jours après le début de la canicule. Il souligne surtout combien les retards sanitaires accumulés dans notre région picarde ont des conséquences désastreuses pour notre population. Ces chiffres ne traitent que des hôpitaux publics d'Amiens et de Saint-Quentin. Le manque de personnel criant, dont les conditions de travail sont intolérables, de moyens financiers, la situation dramatique des urgences, se révèlent avec encore plus de force lors de situations exceptionnelles, malgré les efforts remarquables déployés par les personnels des services publics qui sont épuisés et dont il tient à rendre hommage pour son dévouement et sa solidarité envers les plus faibles. Il lui demande quelles mesures d'urgence il va demander à M. le préfet de prendre dans le cadre du plan blanc, quand celui-ci va-t-il rendre public le bilan réel de cette catastrophe sanitaire dans la région, quelles mesures exceptionnelles il compte prendre pour débloquer les crédits pour la santé et l'hôpital public pour combler les retards considérables accumulés par la Picardie, et ce dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale, pour la prévention et notamment la médecine scolaire et du travail, pour les personnes âgées, pour le secteur hospitalier. Au-delà des discours, c'est un choix de société. Prélever sur les profits et les grandes fortunes les moyens de notre système de santé est le choix selon lui qu'il convient de faire. Élargir l'assiette des cotisations aux revenus du capital et financiers, tel est le choix courageux et juste qu'il convient de faire. Il lui demande des réponses précises et concrètes à ces questions.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23993

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6603